

SOMMAIRE N° 25

ACTUALITÉS

p. 4 - ACTUALITÉ

Formation : Présentation du PAC

INFOS DE VOTRE RÉGION

p. 5 - HAINAUT

p. 6 - HAINAUT

p. 6 - LIEGE

L'InterEDD en Hainaut

L'EDD du Club Achille Chavée

Un appel à projet pour les écoles de devoirs

DOSSIER

p. 8 -

**L'argent n'a pas d'odeur mais pour trouver des
subsidés, il faut avoir le nez fin**

AGENDA

p. 19 -

**- Rappel de nos formations
- A épingler**

CONTACT

**Fédération Francophone des Écoles
de Devoirs**

Rue Saint-Nicolas 2

5000 Namur

Tel : 081/24.25.21 - Fax: 081/24.25.23

Email : info@ffedd.be

www.ecolesdedevoirs.be

N° de compte : 523-0801719-89

N° d'entreprise : 431007028

COMITÉ DE RÉDACTION

Hélène Albuixech y Gomez (CEDD BXL)

Marie-Hélène André (AEDL - FFEDD)

Kristel Brusadelli (FFEDD)

Caroline Daems (FFEDD)

Prescilla Debecq (CEDDH)

Stéphanie Demoulin (FFEDD)

Christian Dengis (AEDL)

Nathalie Dessart (FFEDD)

Mariame Hichaux (CEDDBW)

Charles Hutlet (CEDD NAM/LUX)

Lara Jochems (AEDL)

Véronique Marissal (CEDD BXL)

Marie-Pierre Smet (FFEDD)

Delphine Vanderlinden (CEDDH)

ILLUSTRATIONS

Fotolia.com

Fred+Aster

MISE EN PAGE

Nathalie Dessart

**Avec le soutien de la Fédération Wallonie-
Bruxelles et de la Wallonie**



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



Wallonie

Pour toute reproduction d'articles, d'extrait d'articles ou d'illustrations, merci de
demander une autorisation préalable auprès de la FFEDD.

Le contenu des articles n'engage que leurs auteurs.

Cette revue a été réalisée avec des logiciels libres.

Les moments de crise produisent un redoublement de vie chez les hommes.

[Chateaubriand]

Crise, austérité... Ces mots hantent désormais la plupart des discours quotidiens et teintent nos journées de grisaille. Austérité, crise... A force de l'entendre nous le répéter, c'est la peur du lendemain qui détermine bon nombre de nos comportements et vient parfois étouffer nos élans de vie et d'action. Pour éviter de sombrer dans le fatalisme, quelle attitude adopter? En allant voir du côté des origines du mot crise, on apprend bien des choses... Ce terme, issu du grec « krisis » signifiant décision, choix, est souvent utilisé en philosophie et en pédagogie pour désigner l'étape nécessaire vers une évolution positive. La crise devient alors synonyme de prise de recul, d'auto-évaluation, d'analyse, de création...autant d'éléments nécessaires au changement. On parle même de « moment intense où l'on est vraiment tenté d'aller jusqu'au bout de ses pensées ». La crise ne semble donc négative qu'aux yeux des économistes et politiques. Pourquoi ne pas se tourner plutôt vers les philosophes et pédagogues pour « aller jusqu'au bout », créer, se remettre en question, changer?

C'est ce que nous vous proposons de mettre en place avec notre dossier thématique consacré à la recherche de subsides que nous faisons d'abord rimer avec une démarche d'introspection, la recherche sur soi-même. En effet, nous estimons qu'avant de se lancer dans la recherche de fonds, il est important de savoir qui on est et quelles sont les valeurs qui nous animent ; de connaître autant ses points forts que ses faiblesses ; d'évaluer quels sont nos véritables besoins. Ainsi nous vous proposons quelques outils qui faciliteront ce travail d'auto-évaluation. Nous vous proposons ensuite une série de trucs et astuces pour rédiger « un bon dossier » et quelques sites utiles pour votre recherche, qu'elle soit d'ordre matériel, financier ou humain. Nous avons également demandé à vos coordinations régionales de nous communiquer, en plus des actualités, des adresses spécifiques par province. Nous espérons que ce dossier vous donnera de nouvelles idées et vous permettra de refaire le plein d'énergie pour aborder avec dynamisme l'année nouvelle!

De même la Fédération, afin de mener à bien son combat lié au refinancement, vient de lancer un nouvel état des lieux du secteur, le cadastre emploi, qui permettra d'objectiver nos revendications. Nous remercions d'ores et déjà celles et ceux qui ont participé à cette enquête. En attendant l'analyse de ce cadastre, nous continuons à interpeller les divers ministres et députés pour un "mieux-être" du secteur.

Toute l'équipe de la Fédération vous souhaite une année 2013 haute en projets et rencontres de tout genre!

Pour la Fédération,

Kristel Brusadelli, secrétaire de direction FFEDD.



S'abonner à la Filoche

Les **EDD affiliés** reçoivent automatiquement un abonnement gratuit.
Pour un exemplaire supplémentaire :
13€/an ou 4€/n°

Pour les autres: 20€/an ou 6€/n°

Pour plus d'infos sur les modalités d'abonnement :

infos@ffedd.be - 081/24.25.21
www.ecolesdedevoirs.be

BREVET D'ANIMATEUR EN ECOLE DE DEVOIRS

Présentation des PAC

➔ Ce 12 novembre, deux animatrices en fin de processus de formation ont présenté leur PAC (projet à concrétiser) afin d'obtenir le brevet d'animateur en Ecole de Devoirs.



La terre nous raconte ...

Annie Frères a effectué son stage à l'EDD Cemôme - Pass Pass. Très sensible à la thématique du développement durable, Annie souhaitait élaborer un projet autour de l'éducation à l'environnement. Deux axes importants se sont dégagés de son travail : le développement durable et le vivre ensemble. En les combinant, elle a mis en place une série de dix ateliers susceptibles de sensibiliser les enfants (6/9ans) à l'environnement et de stimuler la réflexion sur de meilleurs comportements à adopter pour une vie de groupe plus sereine.

Les différentes animations regroupaient une foule de techniques d'animation toutes mises en œuvre et concrétisées par les réalisations des enfants. Cette méthode active a permis aux participants d'aborder le tri des déchets de manière très ludique. Grâce à un travail préalable de recherche très poussé, Annie a offert aux enfants une batterie d'outils différents pour transmettre sa passion de l'environnement. Ceux-ci ont ainsi pu manipuler des albums jeunesse, visionner des dessins animés, etc. Ils ont également été amenés à exercer leur créativité dans des activités manuelles, à se mesurer en équipe aux déchets et à la pollution, ...

Des moments d'expression et de partage leur permettaient également d'échanger leurs impressions, de poser leurs questions et d'émettre leurs idées. Un magnifique projet qui mérite le respect et force l'admiration ! Bravo Annie !

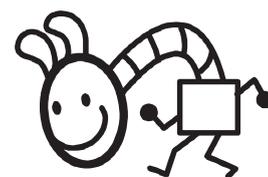
La zen attitude

Chantal Delnoy, quant à elle, a présenté un projet tout à fait différent. Féru de cuisine et expérimentée dans les animations culinaires en tout genre, Chantal n'a pas choisi la facilité et a opté pour un tout autre registre qu'elle connaissait moins bien. Saluons déjà cette initiative !

En observant les enfants au sein de son EDD, cette animatrice constate que le monde agité dans lequel interagissent les jeunes n'est pas très apaisant. Aussi, pour bon nombre d'entre eux, les journées sont longues. A la maison, c'est souvent la télévision qui les garde et l'école attend d'eux qu'ils soient de parfaits petits êtres immobiles et concentrés. Certains manifestent des difficultés diverses auxquelles l'Ecole de Devoirs est confrontée. Les enfants sont stressés, speedés ou tout simplement ailleurs. En observant un stagiaire, Chantal a l'idée de mettre en place des ateliers « ZEN » et de construire son PAC sur des animations de relaxation. Son objectif était d'aborder la relaxation en tant que moyen utile pour accompagner les enfants et les pré-adolescents dans leur cheminement scolaire, social et les aider à accroître l'estime de soi, à vaincre leurs peurs, à les guider vers ce qu'ils ont en eux qui pourrait les aider à s'épanouir. Les différents ateliers ont donc proposé aux participants de jouer avec leur imaginaire, de s'évader, de prendre conscience de la force de leur esprit mais également de lâcher prise. Un joli projet bien pensé et rempli de sérénité!



PLACE AUX INFOS REGIONALES ! La rubrique des Coordinations



CEDDH - La Coordination des EDD du Hainaut

Rue de la Chaussée, 52 à 7000 Mons - 0479/ 94.48.30 -
info@ceddh.be - www.ceddh.be

L'InterEDD en Hainaut : Le devoir au centre du débat

→ Pourquoi les devoirs?

→ Pourquoi externalise-t-on l'apprentissage scolaire ?

→ Le devoir prend-il trop de place en EDD ? Et si oui, le terme d'"École de Devoirs" ne nous porte-t-il pas préjudice ?

Ce mardi 16 octobre, la CEDDH organisait sa deuxième réunion InterEDD. Proposée sous forme de rencontres « tournantes » dans diverses régions du Hainaut, le but de l'InterEDD est de réunir des travailleurs en EDD pour discuter à bâtons rompus de thèmes qui leur tiennent à cœur. Ainsi, chaque EDD est invitée à suggérer des sujets à mettre à l'ordre du jour et à s'exprimer librement sur ceux-ci.

Lors de notre dernière rencontre, nous avons, entre autres, abordé le thème des travaux à domicile. L'actualité récente nous ayant amené, encore une fois, à parler des devoirs. En effet, l'étude de l'OEJAJ (Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse) intitulée : « Travaux scolaires à domicile: quelle place dans la vie des enfants de l'enseignement primaire ? » nous a conduit à discuter de la place du devoir en EDD et de l'avenir des EDD si le devoir ne faisait plus partie intégrante de leur réalité.

Tout comme l'OEJAJ, nous nous sommes posé les questions suivantes :

Pourquoi les devoirs, quelle est la raison d'être du devoir ? Pourquoi externalise-t-on l'apprentissage scolaire en dehors de l'école ?

Il était important pour la CEDDH de connaître ce qu'en pensent les EDD hennuyères et ceci, notamment dans le

but de construire un message commun à véhiculer sur le «devoir».

Que voulons-nous faire passer? Quelle est notre position? Sommes-nous tous d'accord?

Pour les participants à la réunion, il est évident que le devoir prend trop de place en EDD, tous relèvent la nécessité d'un devoir à juste dose et mieux adapté à l'enfant, la nécessité de faire autre chose que les devoirs et d'un meilleur partenariat avec le monde scolaire.

Ils indiquent également que le nom «Ecole de Devoirs» peut porter préjudice et confusion et qu'un changement s'impose même si nous devons continuer à mener de front notre mission d'accompagnement aux apprentissages et d'aide aux devoirs.

Changer de nom et pourquoi pas ?

Pendant tout un temps, l'ensemble des Coordinations régionales, la FFEDD et divers acteurs de terrain tels que l'ONE ont réfléchi à changer de nom parce que ce dernier était difficile à porter. La FFEDD avait proposé de changer d'appellation pour « espace de découverte » mais la question divise encore fortement aujourd'hui.

Doit-on en finir avec cette appellation qui ne représente pas réellement qui nous sommes ? Ou doit-on protéger cette dernière tout en argumentant que nous ne sommes pas une école et que nous ne faisons pas que du devoir ?

Changer de nom changerait-il les mentalités ? Cela amènerait-il l'école à donner moins de devoirs ?

Les parents sont-ils prêts à accepter qu'un changement d'appellation suppose également que les EDD souhaitent revenir aux prescrits du décret? C'est-à-



dire un accompagnement aux devoirs certes mais pas seulement ?

Autant de questions qui posent questions....

Pour la CEDDH, des changements sont à faire et ce afin de respecter le rythme de l'enfant et d'éviter toutes sources d'inégalités. Mais ces changements nécessitent une réflexion plus profonde qui devrait mener, à long terme, à une réorganisation globale de l'enseignement en Communauté française. Celle-ci passerait notamment par un contrôle du respect du décret Nollet par les enseignants et nécessiterait donc plus d'inspections sur le terrain.

Cependant et avant d'entamer une réforme du système scolaire qui, de toute évidence n'est pas de notre ressort, nous nous positionnons comme acteur critique cherchant à mener une réflexion sur le devoir. Non pas par contradiction, non pas par amusement mais pour le bien-être de l'enfant, pour plus d'égalités et pour une réussite pour tous.

L'EDD du Club Achille Chavée

Une nouvelle venue dans le paysage louviérois

La CEDDH a accueilli au sein de ses membres une nouvelle Ecole de Devoirs qui sera bientôt officiellement reconnue par l'ONE.

L'EDD du Club Achille Chavée, située dans le quartier Abelville à La Louvière, est née de l'initiative d'un petit groupe de volontaires tous issus de l'ASBL Club Achille Chavée, structure d'éducation permanente pour adultes.

La volonté était la suivante : **aller à la rencontre des habitants du quartier et mettre en place un lieu d'échanges afin de stimuler le lien social.** Le quartier comptant une population d'enfants assez nombreuse, c'est naturellement que l'idée d'ouvrir une EDD s'est concrétisée.

Solidarité, ouverture sur le monde, développement de la citoyenneté et tissage de liens sociaux sont les moteurs de cette EDD. Ils ont pour visée de participer à la **lutte contre les inégalités sociales**, notamment dans le milieu scolaire, et pour la **défense et la promotion des droits des individus et de leurs potentialités** quelles que soient leur origine, leur appartenance sociale ou culturelle.

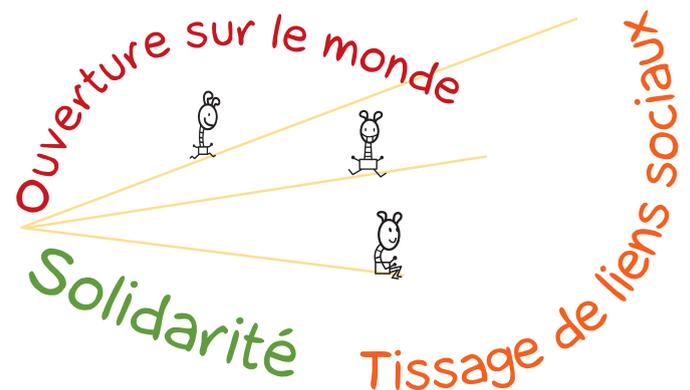
L'équipe, emmenée par Madame Françoise Flament, se compose de 6 volontaires qui prennent en charge

l'organisation du fonctionnement et la présence aux activités proposées.

Alors si l'envie vous vient d'aller faire un tour du côté de la Cité de La Louve, n'hésitez pas à rendre visite à cette nouvelle venue dans le paysage des EDD.



EDD DU CLUB ACHILLE CHAVÉE
34, rue Abelville - 7100 La Louvière
-- Tous les mardis et jeudis de 16h00 à 17h30 et les mercredis de 14h00 à 16h00. --



AEDL - L'Association des écoles de devoirs de Liège
Rue Sainte-Walburge, 71 à 4000 Liège - 04/223.69.07 -
info@aedl.be - www.aedl.be

Un appel à projets pour les Écoles de Devoirs :

Petit tour des lauréats 2012 en province de Liège

→ **En 2012, 4 Écoles de Devoirs de la province de Liège ont été sélectionnées par le Fonds ING - Ecoles de Devoirs de la Fondation Roi Baudouin.**

Cet appel à projets récurrent pouvant octroyer jusqu'à 5.000 € s'adresse aux Écoles de Devoirs organisées par des associations sans but lucratif ou des pouvoirs publics. Ces EDD sont soit affiliées à la coordination régionale de leur province ou de leur région, soit participent à tout le moins aux activités destinées à améliorer les pratiques professionnelles dans les Écoles de Devoirs et qui prévoient, en outre, des étapes en vue d'une reconnaissance à terme par l'O.N.E. dans le cadre du décret de la Communauté française relatif à la reconnaissance et au soutien des Écoles de Devoirs.

Descriptif des projets sélectionnés en 2012 en région liégeoise



Ephata, Eupen

« L'École de Devoirs comme lieu d'apprentissages variés afin de donner le goût d'apprendre et de partager les savoirs et les savoir-faire. »

L'École de Devoirs Ephata fait partie d'un centre d'animation de jeunes. Celui-ci veut contribuer à l'ouverture des enfants, des jeunes et des adultes au monde qui les entoure (social, politique, environnemental...) et contribuer à leur développement personnel. Pour ce faire, il réalise un programme d'animations, qui est centré sur le développement de l'esprit d'initiative, la créativité et les moyens d'expression. En plus de l'accueil journalier de 70 enfants et jeunes inscrits à l'École de Devoirs, des ateliers sont proposés chaque mercredi après-midi. Pendant les périodes de congés scolaires, des





animations de vacances à caractère intégratif, réunissant enfants autochtones et enfants immigrés, sont organisées.

Rentrer des appels à projets est vital pour une structure comme Ephata. En effet, depuis 16 ans, cette association lutte pour la reconnaissance des Écoles de Devoirs en Communauté germanophone...ce qui n'est toujours pas acquis.



L'asbl Sainte Walburge, Liège

« Être bien dans ses baskets! L'estime de soi, un capital pour lutter contre l'échec scolaire! »

Stimuler le développement de l'enfant en l'aidant à développer une image de soi positive et en favorisant son bien-être général.

Etre bien dans sa tête et dans son corps : l'estime de soi est un élément primordial pour le développement harmonieux de chaque enfant. Sans elle, l'accès aux apprentissages, les relations avec les autres, l'épanouissement global,... sont compromis. En mettant en avant les richesses de chacun et en développant des attitudes éducatives favorisant l'estime de soi, l'équipe de l'asbl Sainte Walburge veut donner aux enfants les clés de leur avenir.

Souvent peu valorisés, peu ou pas intégrés et trop peu acteurs dans les processus de participation citoyenne, les enfants de l'asbl Sainte Walburge souffrent d'un manque d'estime de soi. Importante pour chacun d'entre nous, elle l'est encore davantage pour les enfants fragilisés subissant des privations matérielles, affectives, émotionnelles et culturelles.

L'asbl Sainte Walburge va entreprendre une démarche de formation pour mieux comprendre les différentes composantes

de l'estime de soi et développer des attitudes éducatives correspondantes qui seront mises à profit dans la gestion des différentes activités. Des ateliers thématiques seront également organisés. En plus de leur impact sur l'estime de soi, ceux-ci permettront de développer des compétences tant au niveau cognitif, social que créatif. Ils ont été choisis pour leurs effets positifs sur le développement de l'enfant, la valorisation des compétences et des richesses de chacun, le développement des composantes de l'estime de soi.



Couleur Café, Malmedy

« Les Colibris sur le Net avec un coin bibliothèque et la gazette... »

L'asbl Couleur Café souhaite réaménager les locaux de l'École de Devoirs « les Colibris » afin de créer un cadre convivial, chaleureux, coloré et rassurant pour les enfants et leurs parents. Ceux-ci seront invités à décorer les murs avec des souvenirs de leur pays, de leur histoire.

Aménager un coin-lecture, s'abonner à un journal et créer un site internet sont des actions qui seront mises en œuvre pour que les enfants défavorisés aient, eux aussi, accès à ces outils qui facilitent le travail à l'école et la participation à la vie sociale.



La PAGE, Verviers

«Le jeu, source de plaisir et d'apprentissage en famille.»

Aménager un espace d'accueil pour les enfants et leurs parents où des outils éducatifs et des jeux seront mis à disposition.

Certains parents se montrent désireux de suivre activement la scolarité de leur enfant mais ne possèdent pas toujours les outils nécessaires ou un contexte familial propice à la réalisation des devoirs et aux stimulations intellectuelles.

Le souhait de l'équipe est de proposer aux familles un espace d'accueil où parents, enfants et animateurs pourront, ensemble, manipuler des outils d'apprentissage et des jeux divers : amusants, variés et répondant aux besoins des enfants (langage oral, langage écrit, math, concentration, motivation, développement affectif, psychomoteur, cognitif, ...).

Les jeux seront accessibles quotidiennement aux différents groupes d'enfants et d'adultes accueillis à la Page.

Chaque mercredi après-midi (dans un premier temps), un animateur responsable encadrera les enfants et les parents.

L'équipe espère susciter l'implication des parents dans la scolarité des enfants ainsi que renforcer la collaboration et le lien de confiance entre parents et animateurs.

Des occasions de distraction, de plaisir, d'échanges et d'apprentissage.

Pourquoi pas vous ?

Si, vous aussi, vous voulez tenter votre chance, vous trouverez tous les détails via le site internet : <http://www.kbs-frb.be> (lire également : page 15).

Pour le prochain appel, votre dossier doit être introduit pour le 08 janvier 2013.

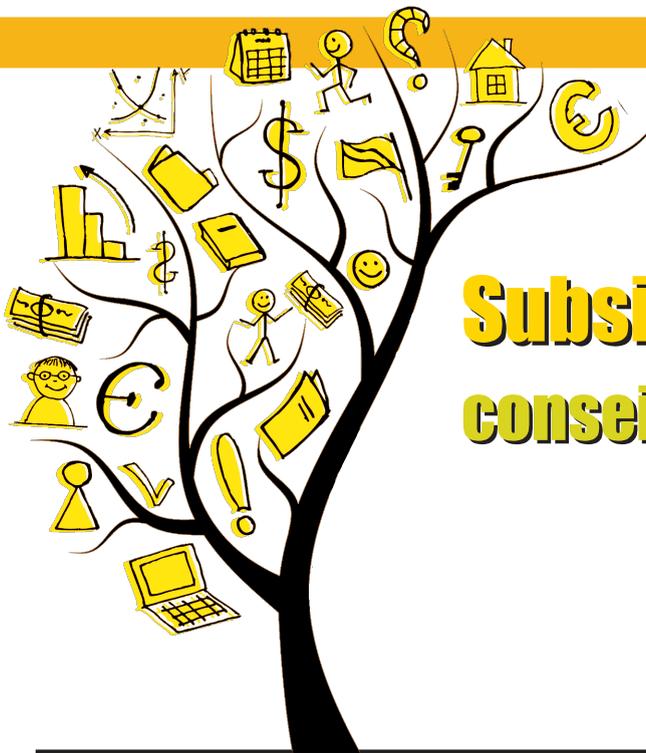
Sont visées les initiatives d'Écoles de Devoirs qui assurent le soutien scolaire d'enfants en difficulté et accompagnent celui-ci d'activités ludiques, créatives, artistiques, sportives, coopératives, culturelles, sociales, etc. pour renforcer l'apprentissage. En soutenant les Écoles de Devoirs, le Fonds de Mécénat d'ING en Belgique veut aider ces enfants à trouver en eux les clés de leurs apprentissages et de leur bien-être.



Fondation
Roi Baudouin



FOUNDATION



Subsidier vos projets : conseils et astuces

INTRODUCTION

« Pour faire face aux différents frais, pour rendre l'espace accueillant et convivial et mener à bien les projets, la recherche de subsides est importante. Cela demande du temps, de l'énergie, mais c'est souvent payant. C'est aussi un travail de conscientisation et de reconnaissance du travail mené en Écoles de Devoirs. C'est mettre en lumière un travail de terrain et ses besoins, souvent méconnu des pouvoirs subsidants. On sort de l'ombre et des échanges peuvent s'installer dans le long terme. »

-- Véronique Maldague, coordinatrice de « la Fourmilière » (Gedinne).





LA PREMIÈRE ÉTAPE : UNE RECHERCHE SUR SOI-MÊME...

- ✓ **Rechercher des fonds ne se fait pas à la légère: cela nécessite un réel investissement.**
- ✓ **Avant toute chose, il faut se prendre un temps de réflexion sur les valeurs, les objectifs, les points forts et les points faibles, les réalisations et les besoins de votre organisation.**
- ✓ **Un travail dans lequel vous pouvez impliquer votre équipe.**

Avant d'entamer la recherche de fonds proprement dite, voici 2 **préalables indispensables** :

- 1) *Tout d'abord, il est important de bien avoir à l'esprit qu'il s'agit d'une démarche qui requiert un réel investissement et qu'il vous faudra désigner clairement quelqu'un (voire plusieurs personnes de votre équipe) qui y consacrera une grande partie de son temps. Il y a donc lieu de bien se demander si le temps qui sera consacré à cette démarche en vaut la peine!! La ligne de conduite à adopter doit être également clairement définie, c'est-à-dire qu'il s'agit d'établir dès le départ qui négocie quoi et quels engagements peuvent être pris au nom de votre asbl.*
- 2) *Ensuite, il y a eu lieu aussi de mener une réflexion sur votre organisation à propos de ses valeurs, ses objectifs, ses réalisations. Il s'agit d'une phase d'introspection indispensable qui permet de dépasser l'aspect « matérialiste » de toute recherche de fonds (le côté « recherche de gains ») et de la rattacher à un ensemble de valeurs fondamentales sur lesquelles repose l'identité de votre organisation.*

Voyons d'un peu plus près cette phase d'introspection...

→ Les avantages de cette démarche :

- Vous pourrez construire plus facilement vos supports de communication en les articulant autour de vos valeurs ;
- Cela vous permettra d'identifier quelques mots-clés bien utiles pour vos recherches sur internet ;
- Votre projet reflètera mieux les engagements sociétaux de votre asbl.

1. Évaluer sa raison d'être

Petit exercice à faire avec votre équipe :

Chaque sous-groupe répond aux questions suivantes et ensuite met en commun les réponses :

- Pourquoi recherche-t-on de l'argent ? Pour financer des projets ? Financer des emplois ?
- Quelle est notre utopie de base?
- Quelles sont nos valeurs?
- Quelle est notre mission?
- Quels sont nos projets (comment concrétisons-nous nos valeurs)?
- Quelles sont nos actions au quotidien?
- Quelles sont les conséquences de nos actions sur les bénéficiaires?
- Quels sont nos partenaires ?

Cet exercice permet non seulement d'identifier clairement la raison d'être de votre asbl, mais aussi de se rendre compte que le champ de recherche des EDD peut s'étendre à divers types d'appels à projets (extrascolaire, égalité des chances, éducation permanente...).

2. Évaluer ses besoins réels

En fonction de vos projets, il est question de déterminer de **quels types d'aide** votre organisation a réellement besoin. Voici **3 grandes catégories** (il peut s'agir aussi d'une combinaison des 3) :

- 1) **Les aides financières** : subsides, reconnaissance, appels à projets...
- 2) **Les aides matérielles** : affiches promotionnelles, location de salle, mise à disposition de véhicules...
- 3) **Les aides « humaines »** : mise à disposition de personnel, conseils juridiques gratuits...

Pour vous aider dans l'évaluation de vos besoins, voici un exemple d'exercice à faire avec toute votre équipe :

Répondez aux questions suivantes et ensuite répartissez vos réponses selon le type d'aide (financière, matérielle et humaine)

Quel type d'aide ?	financière	matérielle	humaine
- Avons-nous l'infrastructure nécessaire pour réaliser notre projet?			
- Quels sont nos moyens de toucher notre public?			
- Avons-nous les moyens humains nécessaires?			
- De quels types de financements avons-nous besoin?			
- ...			

Remarque : Il est également utile d'analyser où vont les dépenses avant de rechercher de nouvelles sources de financement. Est-il possible de diminuer certains postes et de transférer vers d'autres ? A-t-on les bons gestes ? ...

3. Évaluer son potentiel

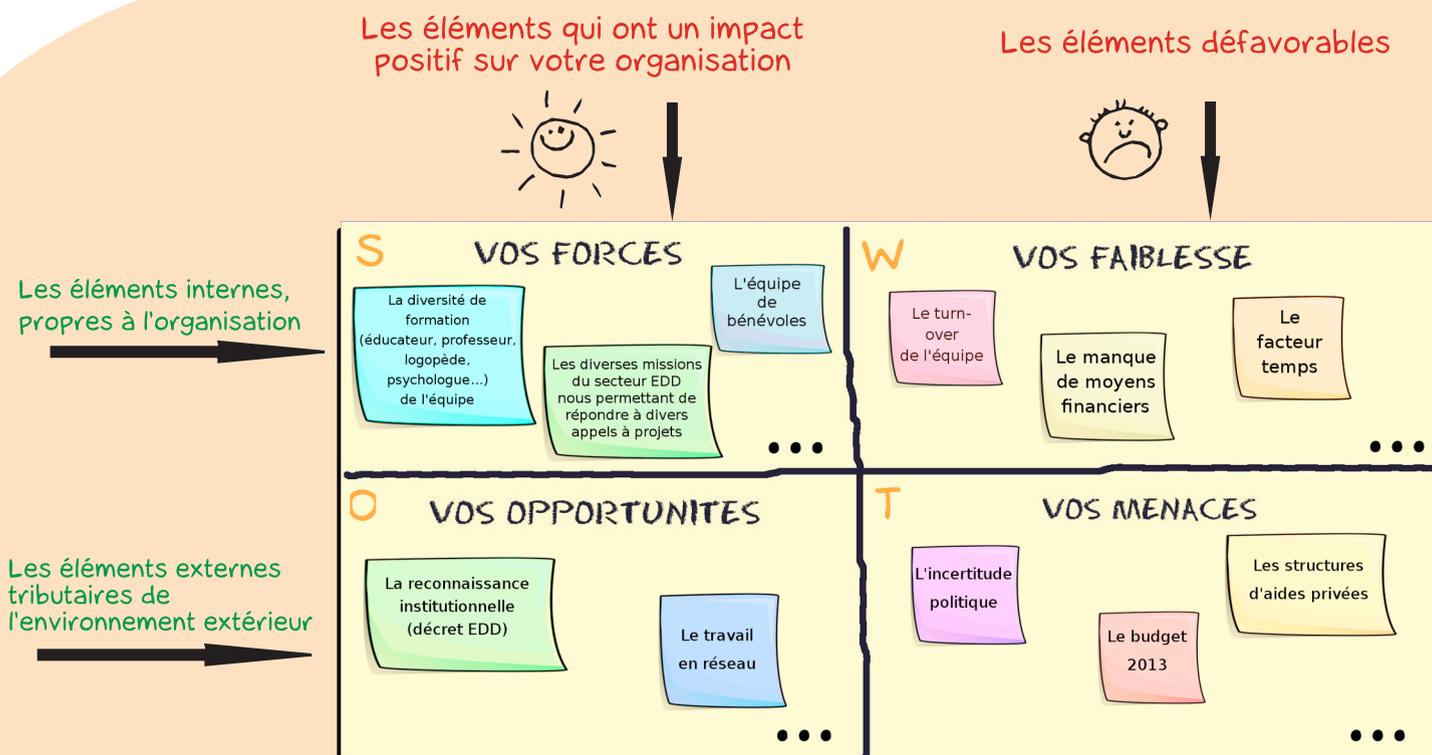
Il s'agit de dégager les points forts et les points faibles de votre organisation. Afin de faciliter cette analyse, tentez d'abord de répondre avec votre équipe aux questions ci-dessous :

Par exemples : quels sont nos moyens de communication, notre projet est-il original, répond-il à une demande, quelle est l'image de notre organisation...?

Il existe aussi un outil d'analyse (se présentant sous la forme d'un tableau) qui peut vous être utile pour cet exercice d'auto-évaluation. Il s'agit de l'outil **SWOT**. Chaque lettre correspond en fait à un terme anglais qui signifie respectivement :

- **Strengths** : forces ;
- **Weaknesses** : faiblesses ;
- **Opportunities** : opportunités ;
- **Threats** : menaces.

→ **Objectif : observer notre environnement (direct et indirect) tant en interne qu'en externe afin de savoir si notre projet tient la route.**



Construisez un tableau semblable à celui représenté ci-dessus comprenant :

► **Le positif et le négatif :**

La première colonne recueille tous les éléments qui ont un impact positif sur votre organisation. Quant à la deuxième, elle rassemble les éléments défavorables.

► **L'interne et l'externe :**

Les 2 cases supérieures recueillent la liste des éléments internes, c'est-à-dire propres à l'organisation et qui peuvent être régulés. Cette analyse interne de votre organisation doit aborder tant les forces que les faiblesses :

- Case S (**forces : facteurs positifs internes**) ;
- Case W (**faiblesses : facteurs négatifs internes**).

Les cases inférieures concernent les éléments externes qui font partie de l'environnement extérieur et qui représentent une contrainte a priori non maîtrisable :

- Case O (**opportunités : facteurs positifs externes**) ;
- Case T (**menaces : facteurs négatifs externes**).

Il est conseillé de répartir les éléments (pas plus de 6 éléments par case) suivant un ordre décroissant : du plus fort au moins important.

Cet **exercice est à faire en équipe** et débouche sur une **synthèse finale**. Il est à utiliser durant toute la phase du projet, c'est-à-dire avant, pendant et après votre projet.

Avantages de l'exercice

- permet de prendre du recul ;
- permet d'analyser autant ce qui va que ce qui ne va pas ;
- permet de réfléchir en équipe au « comment maximiser nos forces et minimiser nos faiblesses » ;
- grâce à la rubrique « opportunités », on peut trouver des partenariats auxquels on n'aurait pas forcément pensé d'emblée.



QUELQUES CONSEILS POUR RÉDIGER UN « BON » DOSSIER

- ✓ **Concrètement, que doit contenir votre dossier de demandes de subsides ?**
- ✓ **Comment présenter votre dossier ? Quels éléments mettre en avant ?**
- ✓ **Comment bien rédiger sa lettre d'accompagnement ?**
- ✓ **Petit test du "bon" dossier...**

Une fois dégagés les points forts et faibles de votre asbl, les besoins réels évalués et vos valeurs mises en évidence, vous pouvez vous consacrer pleinement à la rédaction de votre dossier. Soit vous vous retrouvez face à la rédaction d'un dossier « libre » et dans ce cas, vous pouvez choisir d'adopter la structure de présentation que nous vous proposons ci-dessous.

Soit vous avez affaire à un dossier à compléter en ligne et dans ce cas vous ne pouvez pas choisir vous-même la mise en page de votre dossier. Cependant les exercices que nous vous avons proposés précédemment (l'identité, les valeurs de votre asbl...) constituent un bon point de départ afin de répondre à ce type de demande. En outre, nous vous conseillons, pour les dossiers en ligne, de réaliser une petite fiche reprenant les points essentiels que votre dossier doit comporter et que vous trouverez la plupart du temps dans le règlement de l'appel à projet (il s'agit en fait d'un ensemble de contraintes auxquelles vous devez vous soumettre afin que votre dossier soit recevable). Le plus important pour ce type de demande est la concordance entre votre projet et l'offre.



La structure

Le dossier est le premier document que vous allez rédiger. Ce n'est qu'une fois celui-ci terminé que vous pourrez écrire la lettre d'accompagnement.

Remarque : évitez les termes négatifs et remplacez-les par des mots à connotation positive (par exemple : parlez plutôt de projet « novateur » que de projet « controversé »).

De manière générale, le dossier doit à la fois fournir les informations essentielles quant à votre projet et donner envie de vous rencontrer. Il comprend plusieurs parties qui sont structurées comme suit :

1. La couverture

Elle comprend au minimum les éléments suivants :

- le **titre du projet** (et éventuellement un sous-titre qui permet de mieux percevoir de quoi il s'agit) ;
- votre **logo** ;
- les **date et lieu de l'événement** ;
- les **coordonnées** (mail et gsm) du responsable du projet ainsi que de l'organisation.

Vous pouvez également y insérer une photo ou un dessin représentatif de votre projet ou association.

2. La table des matières (ou sommaire)

Il s'agit de la première page située juste après la couverture qui va permettre au lecteur en un seul coup d'oeil d'avoir une vision globale de votre dossier grâce aux principaux titres et sous-chapitres. Avec la plupart des programmes informatiques, la création de la table des matières se fait de manière automatique, c'est-à-dire que vous choisissez d'abord le style que vous souhaitez donner aux titres (gras, italique, souligné...) et ensuite, au moment de la création et de la mise à jour de la table, le programme va rechercher dans le texte les éléments qui ont le type de style choisi et l'insérer dans la table.

3. La présentation de votre asbl et des responsables du projet

Il s'agit de répondre au « qui sommes-nous » le plus succinctement possible en 2 temps :

- présenter une minibiographie du responsable du projet en mettant en évidence ce qui va renforcer la crédibilité du dossier (ex. expérience, précédentes réalisations...);
- en ce qui concerne votre asbl : son objet social, reconnaissance, renseignements administratifs et financiers (numéro de compte, siège social...).

4. La présentation de votre projet

Vous pouvez commencer la présentation de votre projet en expliquant brièvement son/ses origine(s).

Vos activités doivent être définies avec précision. Un des meilleurs moyens pour les présenter est de donner un programme d'actions détaillé, à la fois concret et pragmatique et d'attirer l'attention du lecteur sur ses moments « forts ».

N'hésitez pas à mettre en évidence vos éventuels partenariats publics et/ou privés.



5. Votre budget

Construisez un tableau en 2 colonnes « entrées et sorties » reprenant les différents postes (frais d'animation, de promotion, de préparation, frais administratifs...).

Entrées	Sorties
Subsides	Achat matériel animation
....	...

Veillez à bien distinguer les moyens dont vous avez la certitude de pouvoir disposer de ceux escomptés au moment de votre demande.

Remarque : n'oubliez pas de mentionner les aides sollicitées autres que financières.

6. La/les demande(s) de soutien

Vous pouvez proposer divers types de subvention. Mentionnez toujours bien ce que vous proposez en retour (apposition du logo de l'entreprise sur votre site, visibilité le jour de l'événement...).

Par exemples :

- Une subvention exclusive : prise en charge de la totalité du projet.
- Une subvention majeure : prise en charge partielle.
- Un soutien en nature : prise en charge en service d'un ou plusieurs postes.

7. Votre plan de communication

Présentez votre campagne de promotion en mentionnant notamment :

- le public concerné (nombre, âge...);
- les moyens de diffusion (publicité, conférence de presse...) avant et le jour de l'événement.

8. Les critères d'évaluation de votre projet

Ces critères doivent être bien définis dès le départ donc bien avant la mise en oeuvre du projet! Ainsi l'évaluation finale ne devrait consister qu'en une synthèse des données récoltées tout au long de la mise en place de votre projet. Ce processus d'évaluation devrait se faire en équipe.

L'évaluation? Evaluer consiste à faire le bilan, c'est-à-dire comparer votre situation de départ en regard du changement que vous avez contribué à apporter. Il est important de clarifier en équipe les critères qui serviront à l'analyse des données récoltées, ce qui implique de partager ses attentes, mais aussi s'entendre sur les éléments observables qui permettront de dire si les objectifs ont été atteints ou pas.

Pourquoi évaluer?

- afin de mieux connaître l'action réalisée (ou en cours);
- pour faciliter l'aide à la décision;
- pour mesurer la satisfaction du public;
- pour mesurer les impacts sur l'environnement;
- pour mesurer les changements induits par votre action;
- pour mieux argumenter les futurs projets.

9. Les annexes (facultatif)

Il peut s'agir de photos, d'articles de presse..., tout ce qui peut en somme éclairer votre projet et rassurer le bailleur de fonds sur votre capacité à mener le projet.

La lettre d'accompagnement

Elle doit être la plus concise possible (1 page) et bien mettre en évidence les liens entre votre projet et les objectifs de l'organisation sollicitée. Par exemple, pour une entreprise privée les objectifs consistent généralement à obtenir des retombées en termes d'image.

En résumé, voici les 3 points qui doivent figurer dans votre lettre :

- **ce que vous voulez (votre projet et vos besoins);**
- **ce que le bailleur de fonds recherche;**
- **mise en évidence des rapports entre votre projet et les objectifs du bailleur de fonds.**

Veillez également à obtenir le nom du responsable auquel vous pourrez adresser directement votre courrier et que vous pourrez recontacter par la suite (cf. démarche d'approche).

Vous trouverez ci-dessous quelques astuces et conseils qui peuvent vous être utiles de manière générale pour la rédaction :

1. Écrire pour son lecteur

Il est essentiel de toujours se demander pour qui on écrit, quel sera notre type de lecteur car cela va influencer notre manière d'écrire. En effet, celle-ci sera différente si l'on s'adresse à un public très large ou à un petit groupe déterminé de lecteurs.

> 2 règles d'or :

- se demander pour qui on écrit ;
- s'adapter à son lecteur.

2. Accrocher son lecteur...

- ...en s'adressant directement à lui : dans la lettre d'accompagnement, vous pouvez vous exprimer en « nous ». Vous donnez ainsi une impression dynamique au lecteur et le sentiment d'un esprit d'équipe.
- ...en choisissant un titre évocateur : votre titre doit faire deviner ce que votre texte contient, il faut donc éviter ici les titres vagues. Par exemple, pour écrire vos sous-titres, la forme interrogative permet d'attirer l'attention du lecteur (ex. « quels sont nos moyens de communication? »).

3. Bien construire ses phrases

Évitez les phrases trop longues et préférez les phrases affirmatives aux négatives : pensez à énumérer si vous devez communiquer un grand nombre d'informations en une fois. Les phrases négatives sont plus difficiles à lire et sont souvent ambiguës... elles sont donc à éviter!

Une fois votre texte rédigé, laissez-le se reposer quelques jours! En effet vous verrez mieux à ce moment-là ce qui vous avait échappé lors de la première rédaction. N'hésitez pas non plus à le faire lire à d'autres personnes et à y supprimer tout ce qui vous semble inutile (par exemple éliminez les termes qui n'ajoutent rien au sens de votre phrase)!

Le test du « bon » dossier



Voici quelques **questions utiles à se poser une fois votre dossier terminé** qui vous permettront de vérifier si celui-ci comporte bien toutes les informations essentielles :

- ✓ **Vos objectifs sont-ils clairs, c'est-à-dire sont-ils suffisamment concrets, déterminés dans le temps...?**
- ✓ **Vos moyens d'action sont-ils adaptés : avez-vous été assez explicite en ce qui concerne le matériel, les ressources humaines, vos ressources financières...?**
- ✓ **Parlez-vous suffisamment de la visibilité qu'aura votre projet : quelle forme de publicité envisagez-vous, qui sera au courant de votre événement et comment en sera-t-il informé...?**



Votre budget est-il clair : distingue-t-on clairement vos moyens propres de ceux que vous sollicitez?



Les priorités poursuivies correspondent-elles à celles de vos interlocuteurs : dans quelle mesure votre projet rencontre une ou plusieurs de ces priorités, qu'allez-vous mettre en évidence en présentant votre projet?

Quelques conseils en ce qui concerne vos objectifs :

→ Un objectif doit être SMART :

Situé de façon spécifique et concrète (où, quand, comment) ;
Mesurable (en quoi saurons-nous que nous avons atteint notre objectif) ;
Acceptable (en regard des missions, de l'éthique...) ;
Réaliste (en termes de moyens, d'équipe...) ;
Temps (situé dans le temps).

→ Commencez la rédaction de l'objectif par un verbe et formulez-le positivement.

→ Il faut distinguer un objectif de l'intention (ou finalité) :

L'intention inclut une visée à long terme et est abstraite tandis que l'objectif est concret et réalisable à court ou moyen terme.

Quelle démarche d'approche ?

Le « meilleur moment » pour **introduire une demande est aux alentours de septembre** car, en tout cas en ce qui concerne le secteur public, les budgets se préparent en octobre.

Une fois votre dossier envoyé, il est important d'en **assurer le suivi** :

- par téléphone pour s'assurer de la bonne réception du dossier ;
- par courrier environ 2 semaines après l'envoi pour signaler qu'on est à leur disposition pour apporter des informations complémentaires ;
- le but est d'obtenir un rendez-vous car il est toujours possible d'apporter des modifications et de mieux négocier en direct ;
- enfin il est toujours intéressant pour vos futurs projets de savoir pourquoi celui-ci a été retenu ou pas.

LA RECHERCHE DE FINANCEMENTS ET DE RESSOURCES

La **recherche sur internet** s'avère un outil indispensable!



Pour faciliter votre recherche, il existe des « méta-moteurs » de recherche dont le principe est d'interroger plusieurs autres moteurs de recherche et de rassembler les résultats afin de vous donner les meilleurs résultats de recherche :

- www.copernic.com
- www.metacrawler.com
- www.kartoo.com

L'idéal est de combiner des mots-clés « génériques » (ex. subsidie) et « identitaires » (ex. extrascolaire) ainsi que de limiter la recherche à certains critères (comme la date, le pays...).



Vous pouvez également opter pour ce qu'on appelle la veille « subsidiologique », c'est-à-dire opter pour des outils qui permettent de se tenir au courant des derniers appels à projets et subsides dans le domaine choisi. Par exemple, vous pouvez cliquer sur certains sites sur l'onglet flux RSS qui vous permet de vous abonner.

Vous trouverez ci-dessous quelques sites qui ne proposent pas directement de subsides mais qui peuvent s'avérer utiles en tant que relais d'informations, d'appels à projets... :

- www.humanite.be
- www.socialsquare.com
- www.belsoc.org
- www.guidesocial.be

→ J'ai besoin de subsides!

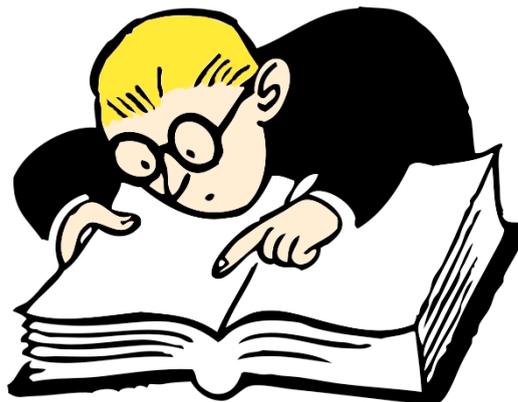
Secteur public

En ce qui concerne le secteur public, voici les principaux types d'aides octroyées :

- les subsides de fonctionnement souvent suite à une reconnaissance ;
- le subside de projet (proposé de manière spontanée par l'organisation) ;
- l'appel à projets lancé par le pouvoir subsidiant ;
- le subside extraordinaire afin de combler un manque ponctuel.

Rendez-vous sur le portail des services publics belges : www.belgium.be

Pour une vue exhaustive des subsides offerts par la région wallonne, rendez-vous sur le site <http://subsides.pouvoirslocaux.wallonie.be> et un site utile pour la région de Bruxelles : www.avcb.be



Au niveau fédéral, vous pouvez solliciter un soutien financier de type sponsoring, les demandes sont évaluées en fonction de la stratégie des différentes marques. Rendez-vous par exemple sur le site www.loterie-nationale.be

Le mécénat privé

Il s'agit avant tout d'une question d'engagement sociétal de la part de certaines banques (ex. Triodos), assurances (ex. Ethias), multinationales (ex. Suez en matière d'environnement)... plus que d'un retour en termes d'image.

Les divers types d'aides :

- une aide financière (par exemple les appels à projets) ;
- des conseils (juridiques et financiers) gratuits ;
- la prise en charge de certains postes en lien avec leur activité (ex. un assureur pourrait offrir la couverture d'assurance pour votre événement) ;
- la mise à disposition de personnel (par ex. Carrefour).

Quelques sites utiles :

- www.promethea.be
- www.mecenatentreprise.be
- www.partysponsor.be

Les fondations

Il peut s'agir de fondations privées (ex. Fortis) ou publiques (ex. Roi Baudouin). Leurs domaines d'intervention prioritaires sont : l'art, la culture, les sciences sociales et l'enseignement.

De plus, la Fondation Roi Baudouin vous propose de créer un « compte de projet ». Rendez-vous sur www.kbs-frb.be (rubrique « vous cherchez un soutien? » > « récolter de l'argent par le biais d'un compte de projet »). Une association peut en fait disposer pendant un an d'un compte à la Fondation Roi Baudouin, dans le cadre d'un projet particulier et spécifique au service de la société, limité dans le temps et avec un budget clairement réalisable. Ce compte aide l'association à récolter de l'argent qui est géré par la Fondation. Il permet ainsi à votre projet d'avoir une plus grande reconnaissance et une plus grande visibilité. Les donateurs ont également la certitude que leur argent est utilisé à bon escient et reçoivent en outre une attestation fiscale pour tout don à partir de 40 euros.

Pour identifier les fondations, voici quelques sites utiles :

- www.netwerkstichtingen.be
- www.donorinfo.be

→ J'ai besoin de matériel!

Le secteur public peut octroyer divers types d'aides matérielles (tarif préférentiel et avantages pour la location de salle et de matériel, prise en charge d'assurance, aide à la promotion des activités...).

Quelques pistes :

- service audiovisuel de la COCOF : www.cocof.be
- services de prêts publics (fédéraux, communautaires, provinciaux, communaux)
- centre de prêt de la CF (Nannine) : www.cpm.cfwb.be
- service logistique des services publics
- centres culturels
- matériel sportif : www.adepts.be
- matériel lié à l'environnement : www.crie.be
- mallettes pédagogiques : www.mallettes.be (pour les outils scientifiques : info@oselascience.be)
- les musées et bibliobus

Et plus particulièrement pour la recherche de locaux :

- patrimoine immobilier des communes et des CPAS
- locaux paroissiaux
- établissements scolaires

→ J'ai besoin de ressources humaines!

Au niveau régional, 2 sites utiles pour les aides à l'emploi :

- emploi.wallonie.be
- www.awiph.be/professionnels

En ce qui concerne les aides à l'embauche au niveau fédéral :

- ACTIVA : www.onem.be , www.onssapl.fgov.be
- maribel social : genevieve.montoisy@emploi.belgique.be
- les articles 60 : les CPAS et www.onssapl.fgov.be

→ Toutes les mesures en faveur de l'emploi sont maintenant regroupées sur un site : www.autravail.be



Pour tout ce qui concerne les règlements de travail, les contrats, les congés... rendez-vous sur le site du « service public fédéral emploi, travail et concertation sociale » : www.emploi.belgique.be

Remarque : vous pouvez optimiser le recours aux aides à l'embauche grâce aux conseillers en ressources humaines du FOREM. Votre secrétariat social peut également vous aider à effectuer certaines opérations de calcul. Par exemple, dans le cas où vous souhaitez intégrer le solde du coût salarial de la personne dans un appel à projets, votre secrétariat peut vous aider à calculer ce montant qui est souvent oublié ou mal estimé.

Sources :

- Formation « aides et subsides, mode(s) d'emploi », CEDDBW avril 2012, Thibaut Naniot
- « La Belgique, sa structure et ses modes de subventionnement », STICS
- « Ecrire pour être lu. Comment rédiger des textes administratifs faciles à comprendre? », Ministère de la communauté française de Belgique, 2000

Fonds de Mécénat d'ING en Belgique: Écoles de Devoirs

Il s'agit d'un appel à projets permanent. Vous pouvez introduire à tout moment un projet !

Soutien aux Écoles de Devoirs établies en Belgique pour accueillir et encadrer des enfants défavorisés de 6 à 12 ans afin de les aider à s'épanouir sur les plans scolaire, personnel et social, compte tenu des spécificités de leur milieu de vie.

Cet appel s'adresse aux Écoles de Devoirs organisées par des associations sans but lucratif ou des pouvoirs publics, qui soit sont affiliées à la coordination régionale de leur province ou de leur région soit à tout le moins participent aux activités destinées à améliorer les pratiques professionnelles dans les écoles de devoirs et qui prévoient en outre des étapes en vue d'une reconnaissance à terme par l'O.N.E. dans le cadre du décret de la Communauté française relatif à la reconnaissance et au soutien des écoles de devoirs.

Sont visées les initiatives d'Écoles de Devoirs qui assurent le soutien scolaire d'enfants en difficulté et accompagnent celui-ci d'activités ludiques, créatives, artistiques, sportives, coopératives, culturelles, sociales, etc. pour renforcer l'apprentissage. En soutenant les Écoles de Devoirs, le Fonds de Mécénat d'ING en Belgique veut aider ces enfants à trouver en eux les clés de leurs apprentissages et de leur bien-être.

Pour plus d'infos, consultez le site de la Fondation Roi Baudouin : www.kbs-frb.be

Les subsides spécifiques aux différentes régions

✓ Il existe aussi des offres de soutien financier, publiques ou privées, propres aux régions.

✓ Petit tour des bons plans soumis par les Coordinations régionales des Écoles de Devoirs



Du côté de Liège

.....
par Christian Dengis - AEDL

Namur – Fédération francophone des Ecoles de Devoirs – Salle de rédaction – Dès potron-minet. ¹

La rédactrice en chef : « Bon, les filles ², pour cette Filoche spéciale subsides, faut qu'ça en jette de manière inversement proportionnelle aux montants octroyés aux EDD. »

Moi (intérieurement) : « Oufti, ça commence fort ! »

La rédactrice en chef : « Les cocos ³, il me faut vos articles pour..disons..hier ! »

Moi (en recrachant mon 12ème biscuit ⁴ de l'avant-matinée) : « Oups'fti, mais f'est pas poffible »

Ma collègue du H. : « Calme-toi et avale, Christian. Notre rédac' veut juste dire par là que ça urge...Mais de quoi doivent parler nos bafouilles ? »

La rédactrice en chef : « Remuez-moi toutes les provinces et mettez-moi la main sur les Mystérieuses Cités d'Or public et sur les gros cochons privés ⁵. »

Moi (reprenant un biscuit) : « Ah bon ! Tu m'en diras tant ! Vu le bazar, je peux même te l'écrire pour avant-hier ! Il n'y a rien à dire ! »

Ma collègue du BW : « Moi, par contre, si je dois être exhaustive, j'en ai pour au moins 15 jours. Ce n'est pas juste ! On en demande toujours plus aux riches ! Je vais demander ma mutation dans une autre province, moi ! Crotte à la fin ! »

Ma collègue du H. : « Dis, arrête de te plaindre, hein ! Ce n'est pas toi qui dois travailler sous influence pour supporter ce désert financier au sol craquelé, ratissé, tellement ses maigres ressources ont été convoitées par tant et tant d'associations aux abois ⁶. »

Moi (intérieurement) : « Oufti ». »

Mon collègue de N. (ouvre la porte et entre enfin dans la salle de rédaction) : « Désolé pour le retard...Mais, dites, on ne ferait pas une pause ? »

Ce que cheffe veut, je fais ! Vous trouverez donc ci-dessous le fruit de mes recherches ciblées Lidj'.

Du côté des fonds publics...

Loin de moi l'idée de sous-estimer le soutien que certaines communes apportent aux Écoles de Devoirs de leur entité, mais il n'en sera pas ici question. Sachez seulement que la forme de ce soutien peut varier fortement d'un pouvoir communal à l'autre, allant du rien à la mise à disposition de personnel, en passant par des subventions de fonctionnement ou par la mise à disposition de locaux, du paiement des charges, etc... N'hésitez pas à contacter votre échevinat de tutelle ou, le cas échéant, la commission communale de l'accueil de votre belle cité.

Institution mal connue et dont le maintien est régulièrement remis en question, la Province peut, à certaines occasions, se révéler être pourvoyeuse de fonds. Inutile pour autant de mettre en branle votre machine à phantasmes, les subventions accordées ne sont pas à la hauteur de l'image luxuriante que la vieille dame provinciale véhicule. La Province de Liège (22 compétences tout de même...) accorde cependant différents subsides aux organismes œuvrant en faveur des personnes handicapées, de la famille, de l'enfance défavorisée, des personnes en détresse, de l'aide humanitaire et de l'intégration des populations d'origine étrangère. Vous pourrez trouver le formulaire à remplir pour espérer obtenir un soutien toujours bien utile en vous rendant sur :

http://www.provincedeliege.be/portail/fr/competences/admin_centrale/doc_social

Parallèlement, soucieuse de la protection des volontaires, la Province de Liège propose actuellement une assurance volontariat gratuite (chaque association peut assurer, par ce biais, un maximum de cent journées de volontariat par année civile) pour les volontaires et organisations, structurées ou non, situées sur le territoire de la province de Liège (à l'exclusion des personnes de droit public ainsi que les ASBL qui sont soumises à une influence notable des pouvoirs publics).

La procédure simple puisqu'il suffit de remplir un formulaire (demande d'agrément en qualité d'organisation) 8 semaines avant le début de la prestation. Pour obtenir ce document et avoir des renseignements supplémentaires, rendez-vous sur le site <http://www.provincedeliege.be/volontariat>.

-
1. Toute ressemblance avec des personnes réelles serait purement apparue à l'insu de mon plein gré.
 2. Dans le secteur, le féminin l'emporte...d'autant plus qu'il est « dès potron-minet beaucoup trop tôt » pour mon seul et unique collègue mâle d'une coordination dont je tairai le nom par respect pour son grand âge.
 3. Dans la bouche d'une rédac'en chef, tout le monde s'appelle "Coco".
 4. La politique du hamster : "Tout dans les joues, rien dans les poches !".
 5. Pas de nom, j'ai déjà dit !
 6. Certes, elle est sous influence, mais quand même...



Du côté des fonds privés...

La Fondation Solidaris proposera en 2013 la 8ème édition de son appel à projets à destination des associations, actives dans le secteur social, culturel, sportif, de l'éducation ou de la santé, qui désirent mettre en place un nouveau projet ou amplifier l'un de leurs projets déjà existants. Le dépôt des candidatures est pour le 31/01/13 et le formulaire est téléchargeable sur http://www.solidaris-liege.be/solidaris_be/reseau-solidaris/appel-a-projets-2013-8eme-edition.html

Pas loin de vous, discrètement, oeuvrent certainement quelques Rotary Club ou Lions Club. Les identifier et entrer en contact avec eux peut vous permettre de bénéficier de leurs largesses.

Voilà, voilà, voilà...

Evidemment, rien ne vous empêche de tenter votre chance dans une enseigne commerciale ou industrielle locale en orientant votre dossier de demande en fonction des spécificités et des sensibilités de votre cible. Un dossier, clair, court, illustré et réaliste peut vous ouvrir les portes d'un sponsoring plus ou moins lucratif. A vous aussi de juger si le soutien de la « marque » peut être en adéquation avec la philosophie de votre association et ne bafoue pas les valeurs qui sont les vôtres. Chacun jugera en son âme et conscience en mettant en balance les points positifs et négatifs de cette alliance.

Comme il fallait le redouter, il n'y a pas de miracle en la matière dans la région liégeoise. Et quand bien même... Plus que d'un puzzle de subventions qui ressemble plus que jamais à un casse-tête pour nos méritants pouvoirs organisateurs, c'est bien d'un financement structurel décent dont nos Écoles de Devoirs ont besoin !

Sur ce sujet, si le silence de nos politiques était d'or, nous n'aurions vraiment plus à nous en faire pour nous assurer de beaux lendemains... !

À Bruxelles

A Bruxelles, on peut noter qu'il y a 2 sources de financements spécifiques aux EDD :

COCOF : Contrats de Cohésion sociale

Le dispositif de cohésion sociale s'appuie sur le décret du 13 mai 2004 qui définit le principe de financement des actions de cohésion sociale sur base de contrats quinquennaux dits « communaux » s'ils sont coordonnés par les communes et « régionaux » s'ils s'appliquent à plusieurs communes.

Le choix des priorités des contrats quinquennaux est déterminé par la COCOF sur base d'une analyse objective de la situation socio-économique des communes et quartiers.

Les priorités pour 2011 - 2015 sont :

- le soutien et l'accompagnement scolaire dans une dynamique de complémentarité avec les écoles et en lien permanent avec le milieu de vie de l'enfant. Une attention particulière est donnée aux aides spécifiques aux adolescents ainsi qu'au soutien parental afin de leur permettre de mieux suivre leurs enfants dans le parcours scolaire.
- L'alphabétisation, l'apprentissage et la maîtrise du français pour adultes peu ou pas scolarisés.
- L'accueil et l'accompagnement des primo-arrivants.

Les EDD trouvent donc pleinement leur place dans ces priorités.

Pour plus de renseignements : <http://www.cbai.be/page/66/>

Commission Communautaire française « Activités parascolaires pédagogiques »

Ce secteur mène une politique de promotion et d'appui à l'enseignement francophone bruxellois. Il est donc possible par leur intermédiaire, pour les EDD, d'obtenir un subside pour les activités. Ce subside peut prendre en charge : les frais liés aux volontaires, vacataires, ... ; achats de matériel pédagogique ; tout ce qui est lié à des activités tant que celles-ci ont un lien avec les apprentissages et le pédagogique.

Un formulaire de demande de subside doit être rentré.

Pour plus de renseignements : <http://www.cocof.irisnet.be/nos-competences/Enseignement/activites-parascolaires-pedagogiques>



Du côté de Namur

Information recueillie par Charles Hutlet - CEDD NamLux

Fonds Emile Lacroix - Alphabétisation

Lutte contre l'exclusion sociale

Objectif:
La Cellule "Alphabétisation" a pour but de combattre toute forme d'exclusion sociale et particulièrement l'illettrisme dans la province de Namur.

Activités:

- Développer, organiser ou soutenir des actions de sensibilisation et d'information, des manifestations publiques.
- Accorder un soutien financier aux promotions privées et publiques afin d'encourager des actions spécifiques en rapport avec l'objectif poursuivi.

Soutien / Collaboration / Subvention:
Collaborations avec le réseau d'alphabétisation d'Écoles de Devoirs.

Population concernée:
Tout acteur établi en province de Namur concerné par cette activité.

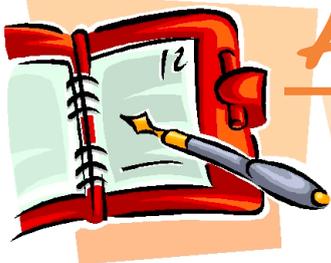
Acteur provincial:
Service Provincial d'Action Sociale (S.P.A.S.)
"Cellule Alphabétisation"
Rue Martine Bourtonbourt, 2
5000 NAMUR
Tél. : 081/77.67.52 - 081/77.55.29
Fax : 081/77.69.75
Mail : spas.illettrisme@province.namur.be

Les aides en province du Brabant wallon

Informations communiquées par la CEDDBW

1. Pour les mouvements de jeunesse et étudiantins, il est possible d'obtenir une subvention à l'organisation de débats citoyens et contradictoires :
<http://www.brabantwallon.be/fr/Culture-et-citoyennete/La-citoyennete/subvention-pour-organisation-de-debats-citoyens.html>
Délais : introduire la demande 2 mois avant l'activité.
2. Les associations implantées en Brabant wallon peuvent introduire une demande de subventions pour l'organisation d'évènements et/ou activités culturelles.
La procédure :
<http://www.brabantwallon.be/fr/Culture-et-citoyennete/demande-de-subvention.html>
Délais : introduire le dossier 4 mois avant l'activité.
3. Toute association de fait ou personne morale de droit privé, sans but lucratif, faisant appel à des volontaires et dont le siège social est situé sur le territoire de la Province du Brabant wallon peuvent bénéficier pour leurs bénévoles de la couverture de l'assurance volontariat subsidiée. Informations complémentaires :
<http://www.brabantwallon.be/fr/Culture-et-citoyennete/assurance/> Délais : introduire la demande 6 semaines avant l'activité.

La CEDDBW peut vous aider dans votre recherche de moyens complémentaires.
CEDDBW, rue des deux Ponts 19, 1340 Ottignies,
010/611088 - info@ceddbw.be.
Permanence le lundi de 9 à 16h.



Agenda

Cette rubrique vous tient informés des différentes formations organisées par la Fédération et dans l'ensemble des Coordinations régionales.
Pour toute information complémentaire relative aux modules de formation, n'hésitez pas à contacter la Fédération ou votre Coordination régionale !

BRUXELLES

Les « intelligences multiples » au service de l'apprentissage

Approche de la théorie des « Intelligences Multiples », proposée par Howard Gardner, à travers des activités favorisant la prise de conscience des multiples facettes de chacun.

Lister et imaginer différentes activités inspirées des « Intelligences Multiples » en fonction d'une tâche.

Créer des activités, sur base des « Intelligences Multiples », qui permettent à l'enfant d'apprendre du nouveau à partir d'un registre où il excelle.

Créer un environnement qui soit encore plus favorable à l'apprentissage: écoute active à partir des outils de communication de la pratique neurolinguistique et de la neuropédagogie.

Synchronisation : attitude et posture qui favorisent l'écoute.

L'intelligence émotionnelle : créer un climat bienveillant.

Formulation d'un « feedback » de qualité: relever les « remarques habituelles » de chacun et chercher ensemble la façon de varier les consignes données aux enfants.

Dates : les 21 et 22 février, 18 et 19 mars, 25 et 26 avril 2013.

Horaire : de 9h30 à 16h30.

Lieu : Centre de Formations Bonnevie - Rue de la Colonne, 54 à Molenbeek.

Prix : 60 euros/pers.

Pour plus d'info :
www.ecolesdedevoirs.be
Coordination des Ecoles de Devoirs de Bruxelles
Contact : cedd_bxl@yahoo.fr - 02/411.43.30

L'album jeunesse, outil ludique d'apprentissage

Découverte de ce qu'est un album, lecture d'images, rapport images - textes, analyse des obstacles préparant la lecture de textes, propositions de démarches pédagogiques concrètes.

Dates : les 7, 14 et 21 mars 2013.

Horaire : de 9h30 à 16h30.

Lieu : Bibliothèque de Riches Claires - Rue des Riches Claires, 24 à Bruxelles.

Prix : 30 euros /pers.

Pour plus d'info :
www.ecolesdedevoirs.be
Coordination des Ecoles de Devoirs de Bruxelles
Contact : cedd_bxl@yahoo.fr - 02/411.43.30

Du parler au lire et à l'écrire ... comment aider les enfants à mieux maîtriser la langue française ?

Accompagner des enfants à faire leurs devoirs de français amène parfois ceux qui les accompagnent à se questionner sur leurs propres connaissances. On abordera à travers des exercices et jeux d'écriture certaines notions de grammaire et de conjugaison de l'école primaire en vue de mieux les comprendre et d'apporter une aide ajustée aux besoins des enfants dans le cadre des Ecoles de Devoirs.

Dates : Les 3, 24 mai et 14 juin 2013.

Horaire : de 9h30 à 16h30.

Lieu : Centre de Formations Bonnevie - Rue de la Colonne, 54 à Molenbeek.

Prix : 30 euros/pers.

Pour plus d'info :
www.ecolesdedevoirs.be
Coordination des Ecoles de Devoirs de Bruxelles
Contact : cedd_bxl@yahoo.fr - 02/411.43.30

Elaborer des règles de vie et de travail

Que peut-on tolérer et jusqu'où ? Quelles limites poser et comment les faire respecter ? Qui décide quoi et comment ? Qu'est-ce qui est négociable et qu'est-ce qui ne l'est pas ? Comment associer les parents à ce travail éducatif ? Apprendre à vivre ensemble et préparer les enfants

à devenir des citoyens responsables fait partie des défis éducatifs auxquels doivent répondre les Ecoles de Devoirs. Ces apprentissages passent par la mise en place de règles et de sanctions.

Dates : 3 journées (9h30 - 16h30), les 17, 31 mai et 7 juin 2013 et 3 matinées de suivi (9h30 - 12h30) en janvier et avril 2014.

Lieu : Centre de Formations Bonnevie - Rue de la Colonne, 54 à Molenbeek.

Prix : 30 euros/pers.

Pour plus d'info :
www.ecolesdedevoirs.be
Coordination des Ecoles de Devoirs de Bruxelles
Contact : cedd_bxl@yahoo.fr - 02/411.43.30

Entre rondes familles et école carrée : quelles relations ?

Analyse sociologique de la Famille et de l'Ecole, de leurs missions, rôles et moyens d'action. Nous découvrirons ensemble en quoi la manière de traiter la diversité des modèles éducatifs et des stratégies peut influencer la réussite de tous. Nous nous interrogerons: Qu'est-ce que la Famille? Qu'est-ce que l'Ecole aujourd'hui? Qu'est-ce que l'Ecole de Devoirs fait entre les deux? Comment l'Enfant passe-t-il de sa famille à l'école, de l'école à sa famille? Pourquoi les familles ne sont-elles pas toutes pareilles? Quelles sont les attentes réciproques de l'Ecole et des familles? Quel contact établir entre les personnes?

Dates : Les 31 janvier, 7 et 21 février 2013.

Horaire : de 9h30 à 16h30.

Lieu : Centre de Formations Bonnevie - Rue de la Colonne, 54 à Molenbeek.

Prix : 30 euros/pers.

Pour plus d'info :
www.ecolesdedevoirs.be
Coordination des Ecoles de Devoirs de Bruxelles
Contact : cedd_bxl@yahoo.fr - 02/411.43.30

BRABANT WALLON

Secours et prévention

Les contenus de cette formation tentent de se rapprocher le plus possible du cadre spécifique des Écoles de Devoirs. Ainsi un large panel de contenus y sera abordé, diverses situations que vous pouvez potentiellement rencontrer au sein de vos EDD. Parmi celles-ci nous retrouvons des thématiques comme les blessures, fractures, brûlures, piqûres... ainsi que des situations liées à des maladies spécifiques ou autres malaises ou accidents.

Comment approcher une victime ? Que faire si elle est inconsciente ? Quand et comment appeler les secours ? Quand et comment entamer une réanimation ? Autant de questions et bien d'autres auxquelles nous tenterons de répondre.

Des gestes plus précis liés à des situations d'accidents plus importants seront expérimentés par les participants. Nous aborderons également des questions concernant les principes généraux du secourisme, les fonctions vitales ...

Dates : Les 22 et 29 avril 2013.

Horaires : de 9h à 15h.

Lieu : Maison de la Laïcité - Rue des Deux Ponts, 19 à Ottignies - Louvain-la-Neuve.

Prix : 10 euros/pers - 5 euros à partir de la 2ème inscription (tarif affiliés) / 20 euros/pers. (tarif non affiliés/externes) / Etudiants et demandeurs d'emploi : 15 euros/pers.

Pour plus d'infos :

www.ecolesdedevoirs.be

Coordination des Ecoles de Devoirs du Brabant - Wallon

Contact : info@ceddbw.be -

0479/94.48.30 ou 0473/23.66.45

Eveil créatif

HAINAUT

Cette formation se propose d'aborder la créativité sous tous ses angles. Que ce soit les arts plastiques, l'écriture ou encore l'expression corporelle. Ces disciplines regroupant déjà bon

nombre d'activités qui sont autant d'éléments peu souvent travaillé en écoles de devoirs.

Dates : les 8, 16 et 22 février 2013 de 09h00 à 13h00

Lieu : Garance asbl, Rue Rogier 7 à Boussu

Pour plus d'infos :

www.ecolesdedevoirs.be

Coordination des Ecoles de Devoirs du Hainaut

Contact : info@ceddh.be -

0479/94.48.30 ou 0473/23.66.45

Mathématiques : donner le goût des chiffres aux enfants par le jeu

Initiation aux pratiques d'évaluation et de remédiation des retards logico-mathématiques. La formation abordera les thèmes suivants :

- structures logiques de base : incidence de leur niveau de maîtrise sur l'apprentissage des savoirs mathématiques ;
- pratiques d'évaluation des troubles et retard d'organisation de la pensée logique ;
- exemples de pratiques de remédiation individuelle ou collective, visant à stimuler l'élaboration des structures logiques et la recherche de sens dans les activités mathématiques, selon le niveau des élèves concernés ;
- pistes de réflexion et échanges.

Dates : les 1, 8 et 15 mars 2013.

Horaires : de 9h à 13h.

Lieu : Administration communale de Lessines, Grand Place, 12 à Lessines.

Prix : 60 euros/pers - 50 euros à partir de la 3ème inscription (tarif affiliés) / 80 euros/pers - 70 euros à partir de la 3ème inscription (tarif non affiliés/externes)

Pour plus d'infos :

www.ecolesdedevoirs.be

Coordination des Ecoles de Devoirs du Hainaut

Contact : info@ceddh.be -

0479/94.48.30 ou 0473/23.66.45

LIEGE

Une approche des intelligences multiples pour favoriser l'apprentissage

Les « Intelligences Multiples », découverte et exploitation.

Une présentation des fondements théoriques de la démarche sera proposée ainsi qu'une mise en lien avec d'autres recherches telles que l'intelligence émotionnelle et les styles d'apprentissage.

Dates : Les 19, 26 avril et 31 mai 2013.

Horaires : de 9h à 13h.

Lieu : Asbl SIMA, rue de la Grappe, 22 à Verviers (date limite d'inscription : 29 mars 2013).

Prix : 45 euros/pers. et 40 euros à partir de la 2ème inscription (tarif affiliés) / 70 euros/pers. et 60 euros à partir de la 2ème inscription (tarif non affiliés/externes)

Pour plus d'infos :

www.ecolesdedevoirs.be

Coordination des Ecoles de Devoirs de Liège

Contact : info@aedi.be -

04/223.69.07

Aller voir un spectacle de théâtre jeune public avec les enfants, pourquoi, comment ?

Module de formation autour de l'univers du spectacle « Zorro et Jessica », en partenariat avec le Centre culturel de Chênée, le C-paje et Latitude Jeunes.

- Séance 1 : Comment aborder un thème philosophique avec les enfants ?

- Séance 2 : 6/02/2013. Visionnement du spectacle (avec les enfants de votre EDD, réservations obligatoires).

- Séances 3 et 4 : prolongation artistique (partir du spectacle et rencontre avec la troupe).

Dates : à déterminer en 2013. Spectacle avec les enfants de l'EDD le 6 février 2013

Horaires : de 9h à 13h.

Lieu : Centre Culturel de Chênée – Rue de l’Eglise, 1-3, Chênée.
Prix : 60 euros/pers (affiliés) / 120 euros/pers (non affiliés, externes)

Pour plus d’infos :
www.ecolesdedevvoirs.be
Coordination des Ecoles de Devoirs de Liège
Contact : info@aedl.be – 04/223.69.07

Secours et prévention

Dates : Les 5 et 12 mars 2013.
Horaires : de 9h à 15h.
Lieu : La Bicoque, Place Saint-Christophe, 8 à Liège.
Prix : 10 euros/pers – 5 euros à partir de la 2ème inscription (tarif affiliés) / 20 euros/pers. / Etudiants et demandeurs d’emploi : 15 euros/pers.

Pour plus d’infos :
www.ecolesdedevvoirs.be
Fédération Francophone des Ecoles de Devoirs
Contact : formation@ffedd.be – 081/24.25.21

Pré-adolescents – adolescents, mieux les connaître et les comprendre

- Approche d’analyse des publics (Qui sont-ils ? Portraits des publics ? Pourquoi viennent-ils en EDD et, concrètement, qu’est-ce que cela peut leur apporter ? Quelles sont leurs attentes ? Travail sur les attentes en articulation avec les missions de l’association).
- Notions clés de l’adolescence (psychologie de l’adolescence, fonctionnement, dynamique, ...).
- Participation et motivation des publics adolescents.
- Concept de groupe et animation de groupe.
- La question de l’autorité, des règles et des sanctions.
- Conditions et fonctionnement pour travailler les règles et le vivre ensemble.

Dates : les 17, 24 et 31 janvier, 7 et 21 février 2013.

Date limite d’inscription : 20 décembre 2012.

Lieu : Rue Sainte-Walburge, 71 à Liège.

Horaires : de 9h à 13h.

Prix : 70 euros/pers – 60 euros/pers à partir de la 2ème inscription (tarif affiliés) / 110 euros/pers – 100 euros/pers à partir de la 2ème inscription (tarif non affiliés/externes).

Pour plus d’infos :
www.ecolesdedevvoirs.be
Coordination des Ecoles de Devoirs de Liège
Contact : info@aedl.be – 04/223.69.07

Quelques clefs pour développer la mobilisation d’équipe

- les quatre fonctions du responsable d’équipe.
- les indicateurs de mobilisation d’une organisation.
- l’évaluation de la culture commune.
- l’analyse de la dynamique participative de l’équipe autour d’un projet.
- l’analyse stratégique de l’équipe du projet.
- les différents types de tâches.
- de la motivation individuelle à la dynamique de groupe.
- l’implication individuelle.

Dates : les 7, 14 et 21 mars, 18 et 25 avril et 2 mai 2013.

Date limite d’inscription : 21 février 2013.

Horaires : de 9 à 13h.

Lieu : Rue Sainte-Walburge, 71 à Liège.

Prix : 85 euros/pers. – 75 euros/pers. à partir de la 2ème inscription (tarif affiliés) / 135 euros/pers – 120 euros/pers à partir de la 2ème inscription (tarif non affiliés/externes).

Pour plus d’infos :
www.ecolesdedevvoirs.be
Coordination des Ecoles de Devoirs de Liège
Contact : info@aedl.be – 04/223.69.07

NAMUR - LUXEMBOURG

Brain Gym

Les activités en Brain Gym appartiennent au groupe des approches éducatives qui utilisent des mouvements et des activités motrices et artistiques pour développer notre potentiel. Exemples d’activités dans l’optique de l’approche éducative :

- artistiques (crayonnage en miroir, dessin, jeux de rôle) ;
- éveil et expression corporelle (danse, musique, coordination, motricité) ;
- mouvements de Brain Gym pour améliorer l’apprentissage (enfants à l’école...) ;
- gestion du stress et des tensions.

Brain Gym (niveau 1) :

Dates : les 4, 22 et 25 février 2013.

Horaires : de 9h à 13h.

Lieu : Hall Polyvalent de Plomcot, Avenue des Champs Elysées à Namur.

Prix : 40 euros/pers - 10 euros/pers à partir de la 4ème inscription (tarif affiliés) / 60 euros/pers - 10 euros/pers à partir de la 4ème inscription (tarif non affiliés/externes)

Brain Gym (niveau 2) :

Dates : les 5, 14 et 26 mars 2013.

Horaires : de 9h à 13h.

Lieu : Hall Polyvalent de Plomcot, Avenue des Champs Elysées à Namur.

Prix : 40 euros/pers - 10 euros/pers à partir de la 4ème inscription (tarif affiliés) / 60 euros/pers - 10 euros/pers à partir de la 4ème inscription (tarif non affiliés/externes).

Pour plus d’infos :
www.ecolesdedevvoirs.be
Coordination des Ecoles de Devoirs de Namur - Luxembourg
Contact :
coordoedd_namlux@skynet.be – 081/23.03.37

Gestion de conflits

Contenus théoriques et pratiques:

- Jeux et exercices d'affirmation de soi dans un groupe;
- Exercices de clarification de conflits à partir de situations vécues apportées par les participants;
- Exercices de clarification des valeurs et des besoins;
- Exercices de communication verbale et corporelle (expression et écoute);
- Mises en situation et initiation au travail de "médiateur".

Dates : Les 7, 22 et 28 mai 2013.

Horaires : de 9h à 13h.

Lieu : Hall Polyvalent de Plomcot, Avenue des Champs Elysées à Namur.

Prix : 40 euros/pers - 10 euros/pers à partir de la 4ème inscription (tarif affiliés) / 60 euros/pers (tarif non affiliés/externes)

Pour plus d'infos :

www.ecolesdedevoirs.be

Coordination des Ecoles de Devoirs de Namur - Luxembourg

Contact :

coordoedd_namlux@skynet.be - 081/23.03.37

Travail des matières

Cette année nous travaillerons des mises en situations avec du matériel de récupération, sans

oublier la peinture, le modelage, etc.

Dates : les 18, 25 janvier et 1er février 2013.

Horaires : de 9h à 13h.

Lieu : Hall Polyvalent de Plomcot, Avenue des Champs Elysées à Namur.

Prix : 40 euros/pers - 10 euros/pers à partir de la 4ème inscription (tarif affiliés) / 60 euros/pers (tarif non affiliés/externes)

Pour plus d'infos :

www.ecolesdedevoirs.be

Coordination des Ecoles de Devoirs de Namur - Luxembourg

Contact :

coordoedd_namlux@skynet.be - 081/23.03.37

Formation à l'animation

Découvrir et faire découvrir au groupe diverses activités telles que des jeux, rondes, chants, danses, activités corporelles, manuelles, découverte du milieu... afin de diversifier son panel d'activités, de vivre des activités différentes, qu'on n'ose pas, qu'on ne connaît pas. Différents aspects de l'animation ou de la dynamique de groupe tels que la gestion du temps en EDD, la psychologie de l'enfant et de l'adolescent, une prise de conscience des rythmes différents, des besoins différents afin

d'adapter nos jeux, nos consignes, nos rythmes aux différents âges et pouvoir utiliser cette dynamique comme une force au sein de nos activités.

Public visé: animateurs/coordinateurs en EDD (rémunérés ou volontaires) ainsi qu'à toutes les personnes désireuses d'approfondir leurs connaissances en lien avec l'animation. Cette formation vient aussi compléter les compétences à travailler pour l'obtention du brevet d'animateur en Ecole de Devoirs.

Dates : les 7 et 28 mars, 18 avril, 2 et 16 mai 2013.

Horaires : de 9h à 15h.

Lieu : rue d'Harscamp, 9 à Namur (salle Grognon).

Prix : 25 euros/pers - 12.5 euros à partir de la 2ème inscription (tarif affiliés) / 50 euros/pers - 25 euros/pers à partir de la 2ème inscription (tarif non affiliés/externes) / Etudiants et demandeurs d'emploi : 35 euros/pers.

Pour plus d'infos :

www.ecolesdedevoirs.be

Fédération Francophone des Ecoles de Devoirs

Contact : formation@ffedd.be - 081/24.25.21

A épinglez



Rapport d'évaluation des rapports d'activités des Écoles des Devoirs

OTTIGNIES - Jeudi 24 janvier 2013 à 10h00

L'Observatoire de l'enfance, de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse, présentera le rapport d'évaluation des rapports d'activités des Ecoles des devoirs, dans les locaux de la Coordination des Écoles des Devoirs du Brabant wallon.

Au cours de cette matinée, seront présentés les résultats de l'analyse des rapports d'activités des Ecoles des Devoirs mais également la synthèse des réactions suscitées par la présentation de ce rapport dans les autres provinces.

Invitation cordiale à tous !

Lieu: CEDDBW, rue des deux ponts 19 à 1340 Ottignies.

Prix: gratuit

Inscription souhaitée: 010/611088 - animation@ceddbw.be.

Faut-il embellir l'actualité pour la présenter à nos enfants ?



Le JDE: un journal d'actualité qui fait grandir, qui aide à apprendre, à comprendre, qui apporte des réponses et qui détend, dans une relation de complicité et de respect. C'est ça la recette inimitable du JDE: un vrai journal d'information, écrit par de vrais journalistes, à destination des enfants de 9 à 13 ans, parce que les enfants

d'aujourd'hui ne sont plus ceux d'hier et parce qu'ils ont de nouvelles attentes, en phase avec les médias actuels. Mais en préservant l'essentiel: la qualité de l'information et un traitement adapté à ce public qui mérite toute notre attention.



Philippe Martin
rédacteur en chef

Le seul journal d'actualité
pour les 9 - 13 ans

Association sans but lucratif reconnue et subventionnée
par la Communauté française de Belgique, en tant qu'Organisation de Jeunesse
depuis 1998 et via le décret des Écoles de Devoirs depuis 2005.

Nos missions, nos actions sont :

- Défendre et interpeller les pouvoirs politiques ;
- Représenter et valoriser le secteur ;
- Collaborer à la mise en place des programmes des formations continues et les diffuser ;
- Accroître la visibilité du secteur ;
- Proposer des outils de réflexion aux animateurs et coordinateurs ;
- Mettre à disposition un centre de documentation.

Les Coordinations régionales

Associations sans but lucratif reconnues et subventionnées via le décret des Écoles de Devoirs
depuis 2004.

Nos missions, nos actions sont :

- Soutenir et accompagner les Écoles de Devoirs ;
- Former les animateurs au soutien scolaire
- Promouvoir la créativité, l'accès à la culture, la citoyenneté et la participation ;
- Informer ;
- Diffuser des outils pédagogiques ;
- Défendre le secteur et susciter la réflexion sur le travail des Écoles de Devoirs.



Brabant Wallon
Tel: 010/61.10.88



Bruxelles
Tel: 02/411.43.30



Liège
Tel: 04/223.69.07

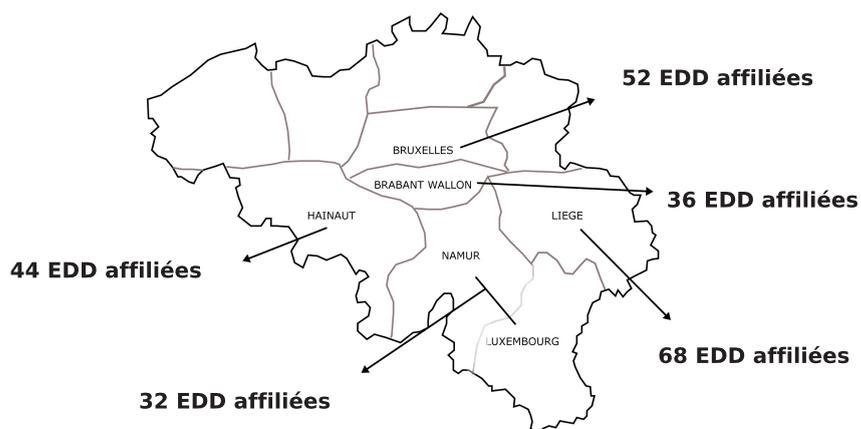


Namur - Luxembourg
Tel: 081/23.03.37



Hainaut
Tel: 0479/94.48.30

232 Écoles de Devoirs membres



L'École de Devoirs, c'est :

- un accueil accessible, selon les structures, aux enfants de 6 à 18 ans et dont la qualité est reconnue par un décret ;
- une équipe de professionnels qui travaillent sur base d'un projet pédagogique et d'un plan d'actions annuel, spécifiques à chaque lieu ;
- un lieu accessible à tous, sans discrimination, qui s'adresse plus particulièrement aux enfants rencontrant des difficultés scolaires, sociales, économiques et / ou culturelles ;
- un accueil indépendant des écoles.